

Relevé de décisions du conseil de l'EES

Du 27 juin 2017

Ordre du jour :

- I Approbation du relevé de décision du conseil de l'EES du 30 mai 2017
- II Nomination Master et Mention
- III Modification : option Histoire en Licence 1 et 2 d'Economie
- IV Point HCERES
- V Commission d'équivalence
- VI La question des locaux à la MSE
- VII Master Eco-Psycho
- VIII Conventions : M2TI-Djibouti et M2 QMEF-KPMG
- IX Primes et décharges 2018

Etaient présents :

- Catherine Bruneau
- Nicolas Canry Jean-François Caulier
- Benoît Rapoport
- Pierre Kopp
- Jean-Philippe Tropeano
- Marie Salognon
- Isabelle Hirtzlin
- Laurie Menteau
- Florian Tassan
- Félix Carreyre
- Antoine Mayerowitz
- Fabrice Lenseigne
- Morgan Hull-Brousmiche
- Antoine d'Autume

Invités Permanents – non votants :

- Gunther Capelle-Blancard
- Ariane Dupont-Kieffer

- Isabelle Salmeron-Cochard
- Remy Bazillier
- Victoria Mas

Excusés et représentés :

- Stéphane Douard représenté par Morgan Hull-Brousmitche
- Sophie Duranteau représentée par Félix Carreyre
- Margaux Langhendries représentée par Félix Carreyre
- Jean-Claude Berthélemy représenté par Morgan Hull-Brousmitche
- Catherine Doz représentée par Antoine d'Autume
- Patricia Vornetti représentée par Pierre Kopp
- Philippe Gagnepain représenté par Jean-Philippe Tropeano
- Christophe Ramaux représenté par Marie Salognon
- Michèle Moerman représentée par Marie Salognon
- Pierre Kopp représenté par Jean-Philippe Tropeano à partir de 16h00
- Fabrice Le Lec représenté par Benoît Rapoport

La séance commence après vérification du quorum.

Ariane Dupont-Kieffer remercie tout le monde et notamment Isabelle HIRTZLIN pour l'organisation de la journée du 26 juin 2017 concernant la réflexion sur la licence. La journée a été productive.

Ariane Dupont-Kieffer rappelle que seul le président de jury a le droit de modifier les points de jury mais que l'Ecole d'Ecole de la Sorbonne a adopté une règle limitant le nombre de points pouvant être accordés.

I. Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 30 mai 2017

Les membres du Conseil d'UFR font remarquer que le compte rendu du conseil du 30 mai 2017 est incomplet.

Ariane Dupont-Kieffer précise qu'elle n'a pas eu le temps de le relire. Le vote est reporté en septembre.

II. Nomination Master et Mention

Claire PIGNOL est proposée pour la direction du master 2 HPE.

Résultat : Unanimité

Béatrice BOULU-RESHEF est proposée pour la direction du master 2 Economie-Psychologie.

Résultat : Unanimité

Laetitia DUVAL est proposée pour la direction du master 2 Economie du Développement Durable.

Résultat : Unanimité

Nathalie SIGOT est proposée pour la direction de la mention SES jusqu'au 23 décembre 2017.

Résultat : Unanimité

Ariane Dupont-Kieffer informe les membres du conseil qu'à ce jour, il n'y a pas de volontaire pour reprendre le master 2 CIE. Jérôme GLACHANT proposait de voir avec quelqu'un de la mention finance car le master CIE est orienté finance.

Claire PIGNOL demande si un PRAG peut prendre la direction d'un master. La direction répond que cela ne pose pas de soucis mais qu'à ce jour il n'y a pas de volontaire. Il faudra revoir cela en septembre car la direction du master CIE est assurée pour l'année 2017-2018.

Ariane Dupont-Kieffer précise que les masters 2 Recherche vont devoir avoir une UE complète avec un accompagnement pour traduire le diplômes en compétences ou un Séminaire « Expérience en milieu professionnel » avec notamment un stage. Pour ce faire, les masters 2 doivent compter au moins 200 heures de formation. Cela est déjà le cas pour les masters 2 de l'Ecole d'Economie de la Sorbonne donc pas de soucis sur ce point.

Par ailleurs, la direction travaille avec l'APEC pour proposer un module d'accompagnement pour tous les masters, notamment les M2 Recherche

III. Modification : Option Histoire en Licence 1 et 2 d'Economie

Aujourd'hui, les étudiants de L1 suivent un cours d'histoire L2 (2h CM + 3h TD). Cela implique une charge de travail supplémentaire par rapport aux autres mentions et les étudiants manquent de pré-requis pour suivre le cours d'histoire L1.

Après discussions avec l'UFR d'Histoire, les étudiants d'Economie auront accès aux cours « Aires culturelles et thématiques » en L1 et en L2 ce qui permet un plus grand choix de cours, moins d'heures et une plus grande ouverture.

Résultat : Unanimité

IV. Point HCERES

Ariane Dupont-Kieffer a envoyé un document présentant l'Ecole d'Economie de la Sorbonne, l'offre de formation ainsi que les différentes actions menées ces 2 dernières années. Ce document va être envoyé aux membres du Conseil.

V. Commission d'équivalence

La commission d'équivalence se réunit à la fin du Conseil.
Elle est composée de :

- Ariane DUPONT-KIEFFER
- Michelle MOERMAN
- Patricia VORNETTI
- Catherine BRUNEAU
- Isabelle HIRTZLIN
- Stéphane DOUARD

VI. La question des locaux à la MSE

Le CES n'est pas d'accord avec la 1ere répartition proposée. Lionel FONTAGNE a demandé à être reçu par le Président mais il n'a pas eu de retour.

Un arrêté d'affectation de la « CETCOPRA » a été publié la veille du week-end de l'Ascension sans que personne ne soit au courant.

La Présidence a donc organisé un rendez-vous pour discuter de la redistribution des locaux. Ariane DUPONT-KIEFFER n'avait, dans un 1^{er} temps, pas été conviée à la réunion mais à finalement pu s'y rendre .

Ariane DUPONT-KIEFFER propose l'installation de Chaires à la MSE :

- Chaire Equité
- Chaire Finance Durable
- Chaire Développement Durable

Lors de la réunion avec la Présidence, il a été proposé la solution de garder nos locaux, d'installer les chaires d'Economie et de loger le CETCOPRA et la philosophie dans l'ancien l'appartement du DGS.

Les membres du Conseil rédigent une motion de soutien à l'Ecole d'Economie de la Sorbonne pour les locaux et les postes.

Motion pour le soutien des locaux :

« Dans le contexte de reconfiguration de la recherche en Economie à Paris 1, l'Ecole d'Economie de la Sorbonne rappelle l'importance du maintien de l'unité scientifique du campus de la Maison des Sciences Economiques.

Les projets que nous souhaitons développer (3 chaires, le développement du laboratoire d'économie expérimentale, le centre de documentation...) ne peuvent être menés avec succès que par la mise en place de condition de travail à la hauteur de nos ambitions.

Nous réclamons le soutien de la Présidence pour le maintien et le renforcement du campus en Economie sur le site de la Maison des Sciences Economiques »

Résultat : Unanimité

Motion pour le soutien des emplois

« Le Conseil de l'Ecole d'Economie de la Sorbonne attire l'attention de la Présidence sur la grande difficulté à assurer notre mission de formation à la rentrée avec huit postes vacants d'enseignants-chercheurs.

Il est urgent de pouvoir recruter huit postes d'ATER supplémentaires pour assurer à minima les enseignements maquettes. »

Résultat : Unanimité

VII. Master Economie-Psychologie

Le master Economie-Psychologie a besoin de former les étudiants à l'expérimentation. La MSE dispose d'un laboratoire d'expérimentation qui a pour le moment une vocation recherche.

L'idée est de développer une partie expérimentation au sein de ce laboratoire recherche (Cf argumentaire en pièce jointe.)

Le diplôme a besoin de financement pour permettre aux étudiants de développer des expérimentations nécessaires à leur formation.

Les membres du Conseil demandent plus de transparence sur ce dossier.

Ariane DUPONT-KIEFFER propose la rédaction d'une convention qui sera voté au Conseil de l'EES en septembre et soumis au vote de la CFVU en octobre 2017.

VIII. Conventions : M2TI-Djibouti et M2 QMEF-KPMG

Le M2 TI propose un accompagnement pédagogique pour permettre à l'Université de Djibouti de mettre en place le master TI dès le mois de novembre 2017.

La convention a été visée par la DAJI et par le bureau des relations internationales.

Les membres du Conseil soulignent des incohérences et des points de questionnement notamment sur le transfert d'ingénierie pédagogique.

Ariane DUPONT-KIEFFER va demander des clarifications à la DAJI et la convention repassera au vote lors du Conseil de septembre pour présentation à la CFVU en octobre 2017.

Le vote de la convention M2 QMEF-KPMG est également reportée en septembre.

IX. Primes et Décharges

Le vote est reporté au Conseil de septembre.